

MAG'HABITAT

LE MAGAZINE DE CENTR'HABITAT N°36 OCTOBRE 2024

RESPECTONS L'HABITATION

Bulletin d'information aux locataires

CENTRHABITAT.BE

DANS CE NUMÉRO :

**AUGMENTATION
DE LA VIOLENCE**

**LE PRÉCOMPTE
IMMOBILIER**

LE CCLP

SOMMAIRE

Page 3
EDITO

Page 4
AUGMENTATION
DE LA VIOLENCE
ENVERS NOTRE
PERSONNEL ET
COLLABORATEURS

Page 5
COMMUNICATION
PAR SMS ET E-MAILS

Page 6
VENTE DE
LOGEMENTS

Page 7
PRÉCOMPTE
IMMOBILIER

Pages 8-9
CHAUFFAGE
RAPPEL AVANT
L'HIVER & SUIVI
INSTALLATION

Pages 10-11
FOCUS CHANTIER
CITÉ DE
LA CORDERIE ET
DE SAVOIE

Page 12
PLAN DE
RÉNOVATION
CITÉ JACQUES
& DELSAMME

Page 13
CCLP

Pages 14-15
LES ONDES
ÉLECTROMAGNÉTIQUES

Page 16
ACCOMPAGNER
NOS ENFANTS
SUR LES RÉSEAUX
SOCIAUX

Page 17
PROJET CYBER

Page 18
LA RÉGIE
DES QUARTIERS
RECRUTE

Page 19
TRUCS ET ASTUCES
RECETTE DE SOUPE AU
POTIRON

Page 20
INFORMATIONS
ET CONTACTS




Centr'Habitat

Editeur responsable :
Olivier Dechenne
Rue Edouard Anseele 48 à 7100 La Louvière

Mise en page :
Grégory Berlemont
C9 Communication de Fayt-lez-Manage

Impression :
Godet Graphic de Manage

Crédits Photos :
Adobe Stock

Ont participé à la rédaction
de votre MAG'HABITAT n°36

Pour la Régie des Quartiers
La Louvière-Manage :
Isabelle

Pour Centr'Habitat :
Anne, Charlotte, Christel, Fabio,
Françoise et Véronique.



édito

Parmi les rubriques d'informations diverses de cette nouvelle édition, vous trouverez un article relatif à une problématique essentielle sur laquelle je souhaite attirer l'attention : le respect de notre personnel.

Nos équipes travaillent quotidiennement pour vous offrir un service de qualité. Que ce soit sur le terrain, à l'entretien des bâtiments, ou dans nos bureaux pour traiter vos dossiers, chaque membre du personnel se consacre avec dévouement à sa mission. Malheureusement, nous constatons une hausse préoccupante des comportements agressifs à leur égard.

Nous comprenons bien sûr la frustration que peut engendrer une situation d'attente pour l'attribution d'un logement ou la gestion d'un dossier en cours. La crise du logement qui s'accroît ne facilite pas les choses : la demande est forte, et nos moyens restent limités. Cependant, il est crucial de rappeler que notre personnel n'est pas responsable de ces contraintes. Chacun de nos collaborateurs fait de son mieux, avec les ressources à disposition, pour répondre à vos attentes et besoins. Il est soumis à une pression croissante, comme en témoigne la multiplication des « tickets » relatifs à de simples demandes d'information sur des dossiers.

Pour pallier à cette situation, notre société s'engage aussi pleinement pour le développement du patrimoine : nous participons activement à tous les appels à projets, en collaboration avec les pouvoirs publics, pour augmenter l'offre de logements disponibles. Notre objectif est clair : permettre à chacun d'avoir un toit décent et accessible, et offrir des conditions de vie meilleures à nos locataires. Nous mettons tout en œuvre pour améliorer notre parc immobilier et accélérer les délais d'attribution.

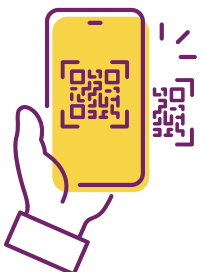
Nous avons besoin de votre soutien et de votre compréhension. En ces temps difficiles, la solidarité et le respect sont plus que jamais nécessaires. Nous vous invitons à vous rappeler que le respect mutuel est la clé d'une cohabitation harmonieuse et d'une amélioration continue de nos services.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

Olivier Dechenne, *Directeur-gérant*



Lien vers
notre
site internet



Scannez les QRcode
ci-contre avec
votre smartphone
et visitez nos pages



Lien vers
notre page
Facebook



AUGMENTATION DE LA VIOLENCE ENVERS NOTRE PERSONNEL ET NOS COLLABORATEURS

Centr'Habitat a pour vocation de fournir un logement sûr et salubre à plus de 5500 ménages. La satisfaction client est l'une de nos priorités. Chaque année, nous investissons notamment dans la rénovation, la sécurisation et l'amélioration de votre confort et de votre cadre de vie. A titre d'exemples : le plan de rénovation vise à rénover 1117 logements pour un investissement de plus de 70 millions d'euros, l'installation du chauffage central dans plus de 1100 logements pour un investissement de plus de 8 millions d'euros, plus de 4 millions par an sont également investis pour remettre en état des logements après le départ de leurs occupants, etc.

De plus, nous aidons et conseillons également les 3600 candidats-locataires dans leurs démarches pour obtenir un toit.

Cependant, nous avons récemment observé une augmentation inquiétante de comportements irrespectueux envers notre personnel et nos collaborateurs externes. La violence à laquelle nous sommes soumis peut prendre plusieurs formes : elle peut être écrite, verbale ou physique.

Nous ne pouvons accepter aucune sorte de violence et nous tenons à rappeler que certains comportements peuvent entraîner des conséquences graves pouvant aller jusqu'à la résiliation du contrat de bail.

Le respect mutuel est essentiel pour maintenir une relation harmonieuse et productive. Le personnel de Centr'Habitat s'efforce de fournir le meilleur service possible avec les moyens disponibles. Cependant, nous avons également des limites de tolérance.

Nous vous invitons à collaborer avec nous dans un esprit de respect et de compréhension, afin de garantir un environnement serein pour tous.

Heureusement, cela ne concerne pas une majorité de nos (candidats-)locataires. Nous profitons de cet article pour remercier ceux qui respectent leur entourage et le logement qu'ils occupent.

COMMUNICATION PAR SMS ET E-MAILS

L'UTILISATION DU SMS

Le SMS est rapide, pratique et vous permet de recevoir nos messages instantanément. Que ce soit pour un rappel de rendez-vous, une information urgente ou une mise à jour importante, vous en serez directement informés.

L'UTILISATION DE L'E-MAIL

En parallèle, nous utilisons également l'e-mail pour vous envoyer des documents importants tels que : état des lieux, loyer, etc.

COURRIER POSTAL EN DERNIER RECOURS

Si vous n'avez pas fourni votre numéro de téléphone ou votre adresse e-mail, nous continuerons à vous envoyer des courriers postaux. Cependant, ce mode de communication est beaucoup moins rapide.

METTEZ À JOUR VOS COORDONNÉES

Pour garantir la bonne réception de nos communications, pensez à mettre à jour vos coordonnées dès qu'il y a un changement. Vous pouvez le faire facilement soit via notre formulaire de contact sur notre site internet, par e-mail via info@centrhabitat.be ou par téléphone.

VÉRIFIEZ VOS SPAMS ET MESSAGES INDÉSIRABLES !

Il arrive parfois que nos messages se retrouvent dans les spams de votre boîte e-mail ou dans les messages indésirables de votre téléphone. Pensez à vérifier régulièrement ces dossiers pour ne rien manquer.



IMMOBILIER

2 logements à rénover en vente

Vous souhaitez devenir propriétaire et trouver un logement qui vous correspond ?
Centr'Habitat vous propose 2 logements proche de toutes commodités !

Conditions :

Ne pas être propriétaire (clause de non-propiété prévue dans le cahier des charges annexé à l'acte de cession).

Le logement sera vendu au plus offrant parmi les catégories prioritaires, en respectant l'ordre ci-contre :

1. Être locataire de Centr'Habitat ;
2. Être candidat-locataire chez Centr'Habitat ;
3. Être locataire d'une autre société de logement de service public ;
4. Être candidat-locataire d'une autre société de logement de service public ;
5. Les pouvoirs locaux ;
6. Autres.



**FAIRE OFFRE
À PARTIR DE
130.000 €**

RUE CAMILLE DEBERGHE 38 À LA LOUVIÈRE

- ✓ Maison familiale à rénover construite en 1951
- ✓ 3 chambres
- ✓ Grenier, cave et jardin
- ✓ Châssis double vitrage en bois
- ✓ Chauffage central au gaz avec production d'eau chaude sanitaire
- ✓ Toiture isolée
- ✓ Revenu cadastral : 381 €

RUE FERME BRICHANT 112 À HOUDENG-GOEGNIES

- ✓ Maison à rafraîchir construite en 1926
- ✓ 2 chambres
- ✓ Grenier, cave et jardin
- ✓ Châssis double vitrage en bois.
- ✓ Chauffage centrale au gaz avec production d'eau chaude sanitaire
- ✓ Revenu cadastral : 275 €

**FAIRE OFFRE
À PARTIR DE
125.000 €**



Clôture des offres le 29/11/2024

Vous êtes intéressé(e) ?

Pour plus d'informations ou pour organiser une visite, n'hésitez pas à nous contacter :

☎ 064/431.886 ✉ info@centrhabitat.be

**Suivez nos ventes
en direct sur notre site
internet via ce QR code**



PRÉCOMPTE IMMOBILIER

Le précompte immobilier est un impôt que nous payons chaque année sur votre logement. Dans certains cas, nous pouvons bénéficier d'une réduction du précompte immobilier lié spécifiquement à l'occupant de l'habitation. La réduction profitera donc au locataire.

On distingue deux types de réductions :

- ✓ Les réductions pour les personnes handicapées : la reconnaissance peut provenir soit du SPF Sécurité sociale, soit de la mutuelle de l'intéressé ;
- ✓ Les réductions pour "charge de famille": avoir au moins 2 enfants en vie, dont minimum un à charge dans le logement.

Dans tous les cas, le titulaire du contrat de bail qui bénéficie de la réduction doit être domicilié dans le bien au 1^{er} janvier de l'exercice d'imposition concerné.

NOUVEAUTÉ

Cette année, vous n'aurez plus besoin de déduire le montant sur votre loyer. Désormais, un remboursement sera effectué directement sur votre compte bancaire d'ici le 31 janvier 2025.

IMPORTANT

Si vous ne nous avez pas encore communiqué votre numéro de compte bancaire, merci de nous le transmettre au plus vite pour garantir le bon déroulement du remboursement.



Ce remboursement est valable seulement si vous avez reçu une notification du SPW FINANCES et si vous n'avez pas de retard dans le paiement de votre loyer. Si vous avez des questions ou des doutes, n'hésitez pas à consulter notre site internet ou à nous contacter.

CHAUFFAGE

Petits rappels et conseils très utiles avant l'hiver

1. Maintenez une température maximale de 19 à 20 °C et baissez la température la nuit et en cas d'absence.
2. Purgez vos radiateurs.
3. Ne couvrez jamais vos radiateurs.
4. Assurez un minimum de chaleur dans toutes les pièces du logement.
5. Isolez les tuyauteries de chauffage et d'eau qui traversent les parties non chauffées de la maison (caves, grenier, garage ...).
6. Les foyers au pétrole et les bonbonnes de gaz sont strictement interdits.
7. N'obstruez jamais les grilles de ventilation.
8. Continuez à aérer votre logement en ouvrant vos fenêtres (15 minutes par jour) et grilles de ventilation si présentes.

PROBLÈME DE CHAUFFAGE OU D'EAU CHAUDE SANITAIRE ?

En cas de problème de production d'eau chaude ou de panne de chauffage, Centr'Habitat met à votre disposition un numéro gratuit : 0800/98 955.

Afin d'éviter que des frais locatifs vous soient réclamés, nous vous rappelons qu'avant toute demande de dépannage, vous devez vérifier et effectuer vous-même les principaux points ci-dessous (liste non limitative) :

- ✓ **Thermostat** : vérifier la programmation de la température et effectuer le remplacement des piles;
- ✓ **Radiateurs** : vérifier la position des vannes (ouvertes ou fermées) et purger éventuellement les circuits (ajouter de la pression à la chaudière);
- ✓ **Chaudière** : vérifier l'allumage et la position du commutateur (mode été ou hiver), vérifier un éventuel manque d'eau dans l'installation, ... ;
- ✓ **Effectuer l'entretien de vos appareils de chauffage** personnels et ramoner les cheminées qui y sont reliées, dans les délais légaux, par des entreprises agréées (hors appareils et cheminées appartenant à Centr'Habitat);
- ✓ **Compteur à budget** : vérifier et alimenter régulièrement le crédit de votre carte (gaz ou électricité).

Après toutes ces vérifications, si vous souhaitez introduire une demande de dépannage pour votre chauffage ou votre production d'eau chaude, formez gratuitement le 0800/98 955.

En dehors des heures de bureau, une déviation téléphonique est en place, uniquement pour les **PROBLEMES TECHNIQUES URGENTS** (chauffage en période hivernale, fuite de gaz, fuite d'eau importante, problème au coffret électrique, incendie, explosion, tempête).

La ventilation de l'habitation est indispensable à sa salubrité, même si elle crée temporairement des pertes de chaleur.

INSTALLATION

DU CHAUFFAGE CENTRAL
SUR L'ENSEMBLE
DU PATRIMOINE



Dans le cadre du chantier des installations de chauffage central de l'ensemble de notre patrimoine, **144 installations ont été réalisées** entre le 1er janvier 2024 et le 31 juin 2024.

Le montant de la dépense actuelle, depuis le début de l'opération, s'élève à environ :

 **7.192.098,86 € HTVA**

Les prochains sites planifiés sont :

- ✓ Cité Leburton à Maurage - suite
→ Toute la Cité ;
- ✓ Cité Reine Astrid à Maurage.



Nous vous remercions de réserver un bon accueil à notre équipe technique qui visitera votre logement avant les travaux. Lors de cette visite, nous vous donnerons des explications précises sur la réalisation de votre installation.

Les conseils qui vous seront prodigués permettront de réduire au maximum la durée des travaux dans votre logement. Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

FOCUS CHANTIER

CITÉ DE LA CORDERIE À FAYT-LEZ-MANAGE CRÉATION DE 8 APPARTEMENTS PUBLICS

Dans le cadre de son plan de relance pour la Wallonie, le Gouvernement a décidé de lancer un programme de soutien au renforcement structurel de l'offre de logements par la création de logements d'intérêt public via le « partenariat public-privé ». Ce projet concerne les sociétés de logements sociaux, la SWL mais aussi les pouvoirs locaux pour augmenter rapidement le nombre de logements publics en Wallonie.



Montant total :
1.800.000€ frais compris
FIN PRÉVUE : 15 OCTOBRE 2024
(aproximativement)



Le 21 décembre 2017, notre Conseil d'administration a approuvé un projet immobilier qui prévoit la construction d'un bâtiment de 8 appartements publics dans le petit parc de la cité de la Corderie. Complétant ainsi, les 26 logements terminés en 2020.

LE PROJET :

- ✓ **Rez-de-chaussée** : 4 appartements avec 2 chambres, une terrasse et un jardin privé
- ✓ **1^{er} étage et combles** : 4 appartements avec 2 chambres et un balcon

L'étude du projet et le suivi de l'exécution ont été confiés au bureau d'études **THEMA** de Nivelles. L'exécution des travaux ont quant à eux été confiés à l'entreprise **LIXON**.

RUE DE SAVOIE À LE ROEULX

CRÉATION DE 14 LOGEMENTS PUBLICS ET UNE SALLE POLYVALENTE

Dans le cadre du programme d'ancrage communal, une coopération avec le CPAS de Le Roeulx a été effectuée. Ensemble, il a été décidé de valoriser un terrain en y construisant 14 logements publics et une salle polyvalente.



Montant total :
3.000.000 €
frais compris
POUR LES 2 CHANTIERS



1
 Elaboration d'un cahier des charges à deux volets : public (avec CPAS) et privé

2
 Le CPAS cède le terrain gratuitement à Centr'Habitat*

3
 Le promoteur construit 14 logements dont 6 pour Centr'Habitat, 8 pour le CPAS (séniors) et une salle polyvalente

Concernant les 6 appartements destinés à Centr'Habitat :

6 logements 2 chambres disposant d'un balcon ou d'une terrasse et d'un petit jardin pour ceux du rez-de-chaussée.

- ✓ Entrée uniquement réservée aux locataires des logements de Centr'Habitat ;
- ✓ Espaces communs de rangement pour les vélos et le tri des déchets ;
- ✓ Bâtiment énergétiquement très performant.

L'étude du projet a été confié au bureau d'études Plan 7 de Mons. L'exécution des travaux ont quant à eux été confiés à l'entreprise CBD de Ath.

*En contrepartie de la gratuité du terrain, Centr'Habitat gère le projet de construction et assure la maîtrise d'ouvrage.

PLAN DE RÉNOVATION 2020-2024 DU LOGEMENT PUBLIC

Les dernières études sont bouclées pour la rénovation des 122 logements de la cité Jacques à Bois d'Haine et des 147 logements de la cité Delsamme à Strépy-Bracquegnies.

Au regard des derniers ajustements, 1.116 logements seront rénovés dans 12 cités du patrimoine et les travaux battent leur plein dans la moitié de ceux-ci !

Nous en profitons pour vous remercier de votre pleine collaboration pendant les travaux, qui est un atout majeur pour mener à bien les chantiers.

CITÉ JACQUES



Les travaux touchent presque toutes les techniques et « couches » du bâtiment, ceux-ci étant ajustés au logement selon l'année de construction et en tenant compte des travaux déjà réalisés. Il s'agit de :

- La mise en conformité des escaliers extérieurs d'accès aux caves et appartements et des balcons appartements + (garde-corps des accès intérieurs aux caves);
- La mise en conformité électrique et gaz;
- Remplacement des menuiseries extérieures;
- Isolation et remplacement du revêtement de toiture;
- Isolation et revêtement des façades (enduit/briquettes);
- Isolation du plafond de cave et garage;
- Isolation des portes de garages;
- Installation de chaudière à condensation;
- Ventilation mécanique simple flux;
- Sciage des auvents.

CITÉ DELSAMME



- La mise en conformité électrique et gaz;
- L'isolation et le revêtement des façades (enduit sur isolant);
- L'isolation du plafond de cave et du vide ventilé;
- La ventilation mécanique simple flux;
- Traitement des murets de soutènement de 17 allées de garage & pose de garde-corps;
- La peinture des portes de garage;
- La rénovation des salles de bain et du local WC, remplacement des adductions et décharges d'eau;
- Remplacement du mobilier de cuisine;
- Remplacement des portes d'entrée des appartements (résistant au feu);
- Peinture des radiateurs et tuyaux de chauffage.

Selon les termes du contrat des équipes désignées et si le permis nous est délivré dans les délais, nous pourrons encore entamer les travaux de ces 269 logements fin de cette année.

CCLP

LE COMITÉ CONSULTATIF DES LOCATAIRES ET PROPRIÉTAIRES

Qu'est-ce qu'un Comité Consultatif ?

Un comité consultatif est un groupe d'habitants bénévoles représentant l'ensemble des locataires et propriétaires d'une société de logement.

Ses missions :

- ✓ Participer activement à la vie des quartiers et informer les locataires et propriétaires des missions du Comité, ses activités et les avis qu'il rend;
- ✓ Donner des avis sur divers sujets comme la relation entre les locataires et Centr'Habitat, sur les projets de rénovation et de construction, etc. ;
- ✓ Vérifier et approuver les charges locatives.

Composition du CCLP :

RÔLES	NOM - PRÉNOM
Président	FASSOTTE JEAN-LUC
Vice-président	BUFFART JONATHAN
Secrétaire	SMOLDEREN SYLVIE
Trésorière	VALONCINI BERNARDINA
Membre effectif	BLONDIEAU ELVIS
Membre effectif	KLIGUE KOFFI

Deux membres du CCLP ont été désignés pour faire partie de l'Organe d'administration de Centr'Habitat, à savoir : Madame Smolderen Sylvie et Monsieur Fassotte Jean-Luc.

Vous avez une question ou un message à transmettre au CCLP ?
Utilisez d'adresse suivante:
cclpcentrhabitatll@gmail.com



LES ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES DANS NOTRE QUOTIDIEN HYPER CONNECTÉ

Nous sommes entourés de technologies sans fil et d'une multitude d'appareils et installations électriques. Que ce soit à la maison, à l'école, au bureau, dans les lieux publics, nous sommes entourés de technologies sans fil fonctionnant par ondes électromagnétiques. Elles sont partout, imperceptibles par nos 5 sens, mais pas sans danger...



TÉLÉPHONES PORTABLES

Utilisent des ondes pour envoyer et recevoir des appels et des messages.



WI-FI

Fournit une connexion internet sans fil.



MICRO-ONDES

Chauffent la nourriture en utilisant des ondes électromagnétiques.



TÉLÉVISION ET RADIO

Transmettent des émissions via des ondes radio.

et plus encore...



Les ondes électromagnétiques ont des effets thermiques (échauffement) et biologiques (troubles de la santé) néfastes sur les vivants. Ces effets sont d'autant plus importants que l'exposition est multiple et/ou prolongée et que les individus sont vulnérables (les enfants, foetus, ...).

QUELS SONT LES RISQUES (CLASSEMENT DE L'OMS) ?

- Troubles du sommeil, fatigue ;
- Maux de tête, nausées, vertiges ;
- Palpitations, troubles du rythme cardiaque ;
- Nervosité, irritabilité, troubles dépressifs ;
- Troubles de l'apprentissage, de la concentration, de la mémorisation ;
- Atteinte de certains organes sensoriels (ouïe, vision, ...) ;
- Etc ...

VOICI QUELQUES CONSEILS POUR RÉDUIRE L'EXPOSITION AUX ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES

- ✓ Supprimer, s'éloigner ou limiter l'utilisation ;
- ✓ Désactiver dès que possible les options sans fil ; les utiliser avec parcimonie, particulièrement à proximité du corps ou en présence d'enfants et de femmes enceintes ;
- ✓ Utilisez les connexions câblées dès que possible ;
- ✓ Pour les heures de sommeil, utilisez le mode « avion » ; désactivez WiFi/Bluetooth ;
- ✓ Babyphones : utilisez en cas de nécessité, éloignés le plus possible du bébé. Privilégiez les modèles analogiques sans ondes pulsées.

ACCOMPAGNER NOS ENFANTS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Les réseaux sociaux font partie intégrante de la vie quotidienne dès le plus jeune âge. Bien utilisés, ils peuvent être des outils puissants pour l'apprentissage, la socialisation et le développement personnel. Toutefois, ils comportent aussi des risques. Voici quelques conseils pour aider les jeunes à naviguer en toute sécurité et de manière positive sur ces plateformes.

- ✓ **Informez sur les risques et les avantages** : expliquez-leurs les aspects positifs des réseaux sociaux, tels que la possibilité de se connecter avec des amis et d'accéder à des informations. Sensibilisez-les également aux risques, notamment le cyberharcèlement, l'exposition à des contenus inappropriés et la protection de la vie privée. Aidez-les à développer un esprit critique face aux informations qu'ils trouvent en ligne et l'importance de vérifier les sources.
- ✓ **Définir des limites de temps et des règles** : encouragez un usage modéré et sain des réseaux sociaux en fixant des plages horaires dédiées à leur utilisation. Convenez ensemble des comportements appropriés en ligne, comme le respect des autres et la confidentialité des informations personnelles.
- ✓ **Surveiller de manière respectueuse** : gardez un œil sur leurs activités en ligne sans être intrusif. Utilisez des applications de contrôle parental si nécessaire, mais privilégiez toujours le dialogue. Assurez-vous que les jeunes savent qu'ils peuvent venir vous parler s'ils rencontrent des problèmes ou s'ils ont des questions sur leurs interactions en ligne.



NUMÉROS ET ADRESSES UTILES :

Numéro d'appel pour les enfants, les adolescents, les parents. Les professionnels sont à votre écoute pour vous conseiller et vous soutenir

 **103**

Télé-Accueil est un service d'écoute par téléphone et par tchat, gratuit, anonyme et confidentiel 24h/24 7j/7.

 **107**

Le centre de prévention du suicide offre un recours accessible immédiatement et gratuitement à toute personne qui souhaite parler.

 **0800/32.123**

InforJeunes, communique des informations sur les jobs étudiants, emplois, enseignements, formations, permis de conduire, voyages à l'étranger, logements étudiant, ...

 **<https://inforjeunes.be>**

SOS viol, accueille, accompagne et aide toute personne concernée par la violence sexuelle.

 **0800/98.100**

PROJET CYBER



EN QUOI CELA CONSISTE ?

Vous souhaitez dépasser les difficultés liées à l'utilisation des outils informatiques ?

Notre **projet Cyber** est là !

Nous offrons une permanence dédiée à vous accompagner et à vous guider dans la maîtrise des outils informatiques nécessaires pour réaliser vos démarches en ligne.



HORAIRE ET LIEU

Permanence tous les mercredis de 8h à 12h.

La permanence se déroule dans notre salle polyvalente située en face de notre régie.

*Rue du Mouchon d'Aunias n°25
7100 La Louvière*

AUTONOMIE DIGITALE

Que ce soit pour la recherche d'emploi, envoyer des emails ou remplir des formulaires administratifs, nous sommes à votre disposition pour vous fournir l'assistance et les conseils personnalisés dont vous avez besoin pour vous sentir autonome et en confiance dans vos interactions digitales.



SÉCURITÉ INFORMATIQUE

Nous vous fournirons divers conseils afin de vous protéger et renforcer votre sécurité en ligne.

Gestion des mots de passes, protection de vos données personnelles, prévention contre les arnaques en ligne et recommandation contre les cybermenaces, ...



CONTACT ET ADRESSE

Conti Leni
Médiateur social

Service d'Activités Citoyennes
de La Louvière

Rue des Briqueteries 1/3
7100 La Louvière

064/26.62.01

lenic@centrhabitat.be

UN DES PROJETS SOLIDAIRES DE LA RÉGIE DES QUARTIERS : DONNE ! RIS !

Grâce à ce projet, ne jetez plus, donnez !

Vous pouvez dès à présent venir déposer vos vêtements homme, femme, enfant, vaisselle, matériels de puériculture, etc.

Où ? Rue de la Petite Franchise 3 à 7170 Fayt-Lez-Manage

Quand ? Lundi de 9h00 à 12h00, mercredi de 9h00 à 12h00 et vendredi de 9h00 à 11h30.

Si vous souhaitez venir en dehors des heures d'ouverture, contactez-nous aux numéros mentionnés dans l'encadré ci-dessous.

LA RÉGIE OFFRE LA POSSIBILITÉ DE RÉALISER UNE PRÉFORMATION* DE BASE POUR ADULTE EN TECHNIQUES DE RÉNOVATION DE BÂTIMENT.

Conditions : être majeur et inscrit comme demandeur d'emploi au Forem

Contenu de l'offre :

Vous bénéficierez d'une formation de base dans le domaine du bâtiment et de l'amélioration du cadre extérieur des abords et des communs au sein des cités de Centr'Habitat.

De plus, vous serez accompagné dans la construction d'un projet de vie/professionnel et dans votre recherche d'emploi. Des visites et stages en entreprise seront organisés ainsi que diverses activités de citoyenneté et des animations.

Enfin, vous profiterez d'une remise à niveau de base en français et mathématique, initiation à l'informatique, apprentissage de la théorie du permis de conduire B, ateliers cuisine, guidance budgétaire, médiation de dettes, visites culturelles et de citoyenneté.

**La préformation vous apportera une attestation de fréquentation tandis qu'une formation vous donnera une qualification.*

**POSTULEZ
MAINTENANT,
NOUS
RECRUTONS !**



Contrat de 3 mois renouvelable pendant un an.

L'indemnité sera fixée à 2 euros brut de l'heure.

Horaire : du lundi au jeudi de 7h30 à 15h45 et le vendredi de 8h00 à 12h00.



Pour toute question et/ou inscription :

- Léni Conti : 064/266.201 (SAC La Louvière) - rue des Briqueteries, 1/3 à Saint-Vaast l.conti@centrhabitat.be ;
- Elodie Flamant : 064/772.878 (SAC Manage) - rue de la Petite Franchise, 2 à Fayt-Lez-Manage e.flamant@centrhabitat.be ;
- Isabelle Carton, coordinatrice : 064/431.882 i.carton@centrhabitat.be ;
-  @Régiedesquartiers La Louvière-Manage.

FRUITS & LEGUMES

RECETTE DE SOUPE AU POTIRON

Le potiron est un légume de saison et sa recette en soupe est réconfortante et idéale pour les soirées fraîches. Facile à préparer, elle est parfaite pour toute la famille. Voici comment la réaliser :

Ingrédients :

- ✓ 1 kg de potiron
- ✓ 2 pommes de terre
- ✓ 1 oignon
- ✓ 1 litre de bouillon de légumes
- ✓ 200 ml de crème fraîche
- ✓ 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
- ✓ Sel et poivre
- ✓ Noix de muscade (optionnel)

Préparation :

1. Épluchez et découpez le potiron, les pommes de terre et l'oignon en morceaux;
2. Faites revenir l'oignon dans l'huile d'olive jusqu'à ce qu'il soit translucide;
3. Ajoutez les morceaux de potiron et de pommes de terre, puis laissez cuire quelques minutes;
4. Versez le bouillon de légumes et laissez mijoter pendant 20-30 minutes, jusqu'à ce que les légumes soient tendres;
5. Mixez la soupe jusqu'à obtenir une texture lisse;
6. Ajoutez la crème fraîche, salez, poivrez et assaisonnez avec la noix de muscade si désiré;
7. Servez chaud, accompagné de croûtons ou de pain.





INFORMATIONS ET CONTACTS

**HEURES
D'OUVERTURE
DU GUICHET :**



Du lundi au jeudi de
08h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30
Fermé le vendredi

NUMÉRO GÉNÉRAL :



064/22.17.82

**VOUS SOUHAITEZ
NOUS ÉCRIRE OU
NOUS TRANSMETTRE
UN DOCUMENT ?**



- Via notre formulaire en ligne :
www.centrhabitat.be
- Par courrier : rue Edouard Anseele 48
7100 La Louvière
- Par courriel : info@centrhabitat.be

FERMETURE DES BUREAUX

- **3^{ème} semestre 2024 :**
Vendredi 1^{er} novembre, Toussaint
Lundi 11 novembre, Armistice
Vendredi 29 novembre, fête patronale
Mercredi 25 décembre, Noël



RESTEZ CONNECTÉ

Scannez les QRcode avec
votre smartphone et visitez nos pages

